

Module 3.

Évaluation des risques

Comment évaluer les risques liés au travail des enfants

Version provisoire - octobre 2020



**RAINFOREST
ALLIANCE**



ÉVALUATION DES RISQUES	3
Qu'est-ce qu'une évaluation des risques liés au travail des enfants ?	3
Vérifiez les exigences qui s'appliquent à vous.....	5
Préparation de l'évaluation des risques	6
Travailler avec les parties prenantes	8
Comprendre vos risques juridiques et locaux	10
Exemples de questions sur les risques et de mesures d'atténuation.....	11
Plan de gestion	12

Ce module est le troisième d'une série de six modules visant à soutenir les exploitations agricoles dans leurs efforts de devoir de vigilance en matière de travail des enfants. Pour de plus amples informations sur les autres modules, veuillez-vous référer à l'ensemble des documents énumérés ci-dessous :

Introduction : [Guide Sur la Lutte Contre le Travail des Enfants](#)

Module 1 : [Qu'est-ce que le travail des enfants ? Comprendre les causes profondes du travail des enfants](#)

Module 2 : [Evaluation et résolution du travail des enfants : Comment procéder à la mise en œuvre du devoir de vigilance](#)

Module 3 : [Evaluation des risques : Comment évaluer les risques liés au travail des enfants](#)

Module 4 : [Atténuation des Risques : Comment prévenir les risques liés au travail des enfants](#)

Module 5 : [Remédiation : Comment résoudre les cas de travail des enfants ?](#)

Module 6 : [Suivi : Comment faire le suivi des risques liés au travail des enfants](#)

Cahier de travail (WORKBOOK) : [Cahier de travail](#)

Annexe A : [Interagir avec les enfants](#)

Annexe B : [Cadres de documents applicables et lois sur le devoir de vigilance](#)

Annexe C : [Aide ressources](#)



La réalisation d'une évaluation des risques est une exigence principale et un élément central d'un système d'évaluation et de résolution réussie.

Ce module explique le volet travail des enfants de l'évaluation de base et l'évaluation approfondie des risques agricoles établis par Rainforest Alliance et comment ces évaluations identifient les principaux risques et les mesures d'atténuation qui peuvent être mis en place. Il fournit également des orientations progressives sur la manière de se préparer et de mener une évaluation des risques.

Qu'est-ce qu'une évaluation des risques liés au travail des enfants ?



Exigence principale :

- Procéder à une évaluation de base des risques agricoles au moins tous les trois ans (5.1.2)
- Inclure dans le plan de gestion (1.3.2) à la fois les risques et les mesures d'atténuation identifiés dans l'évaluation des risques
- Mettre en œuvre les mesures d'atténuation
- Si l'exploitation présente un risque moyen ou élevé de travail des enfants, le représentant ou le comité de gestion procède, au cours de la première année de certification, à une évaluation approfondie des risques de l'exploitation et met en œuvre des mesures d'atténuation. Cette évaluation est répétée tous les trois ans.

Veuillez consulter l'[annexe 3 : Outil d'évaluation des risques agricoles](#)

L'évaluation des risques est un outil qui permet d'examiner les questions qui peuvent entraîner des risques pour le respect de la norme d'agriculture durable de Rainforest Alliance.

La section sur le travail des enfants de l'évaluation des risques agricoles de base, dans le système d'évaluation et d'adresse, comprend quatre questions qui posent les problèmes suivants.

Objet de la question	Groupes	Grande exploitation / domaine
Vérification de l'âge	Y a-t-il un risque que les membres du groupe agricole ne vérifient pas l'âge des travailleurs engagés au moment de leur embauche ?	Le site exige-t-il une preuve d'âge et en prend-il note lors de l'embauche de travailleurs ?
Travail dangereux	La direction du groupe a-t-elle énuméré les tâches, processus ou autres conditions de travail qui pourraient être dangereux pour les jeunes travailleurs ?	La direction de l'exploitation a-t-elle dressé la liste des tâches, processus ou autres conditions de travail qui se déroulent dans l'exploitation et qui pourraient être dangereux pour les jeunes travailleurs ?
Éducation (Utilisez la carte de la ferme / de la zone du groupe pour évaluer cela)	Y a-t-il un risque que les enfants en âge d'aller à l'école du personnel du groupe, ou des membres du groupe, ou les enfants des travailleurs, ne fréquentent pas l'école à une distance de marche/voyage sûre ?	Les enfants qui vivent sur place et qui sont en âge d'aller à l'école fréquentent-ils une école à distance (de marche) raisonnable et dans des conditions sûres en utilisant des moyens de transport sûrs ?

Travail familial	Y a-t-il un risque que des personnes de moins de 18 ans travaillent dans l'une des exploitations du groupe ?	Y a-t-il un risque que des personnes de moins de 18 ans effectuent des travaux dans l'exploitation agricole ?
-------------------------	--	---

En posant ces questions, l'évaluation des risques vous aide à comprendre s'il existe un risque que des enfants travaillent alors qu'ils sont trop jeunes ou devraient être à l'école, ou que des enfants effectuent des tâches interdites et dangereuses qui peuvent leur nuire.

Lorsque vous connaissez et comprenez les risques particuliers auxquels vous êtes confronté, vous pouvez prendre des mesures ciblées pour les résoudre ou les "atténuer". L'évaluation de base des risques agricoles contient un ensemble de "mesures d'atténuation" recommandées pour chaque risque. Ces mesures d'atténuation sont adaptées au type d'exploitation agricole que vous êtes : elles sont différentes pour les groupes et pour les grandes exploitations. Elles sont en outre adaptées au niveau de risque auquel l'exploitation est exposée. Plus le risque est élevé, plus il y aura de mesures d'atténuation. Si vous appliquez ces mesures efficacement, vous pouvez réduire la probabilité que des enfants effectuent des travaux interdits. Comme les mesures d'atténuation sont conçues pour empêcher le travail des enfants, elles feront également partie de tout plan d'assainissement que vous élaborerez en réponse à un cas réel de travail des enfants afin de s'assurer que cela ne se reproduira plus.

Les questions de l'évaluation des risques ne sont pas destinées à évaluer la conformité ; elles visent uniquement à trouver des moyens de prévenir les cas de non-conformité avant qu'ils ne se produisent.

Les risques que vous identifiez à travers l'évaluation, et les mesures d'atténuation correspondantes, doivent être enregistrés dans votre plan de gestion afin que vous puissiez coordonner et contrôler ce que vous faites.

Voir : Annexe 3. [Outil d'évaluation des risques agricoles](#).

Utilisez ce tableau comparatif pour vous rappeler ce que signifie le travail des enfants. Pour plus d'informations, lisez le Module 1. Qu'est-ce que le travail des enfants ?

Figure 1. Qu'est-ce que le travail des enfants ?

Qu'est-ce que le travail des enfants ?	
SONT des cas de Travail des enfants	NE SONT PAS des cas de travail des enfants
<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants en âge d'être scolarisés qui abandonnent l'école pour travailler. • Les enfants de moins de 18 ans qui travaillent dans des conditions dangereuses. • Enfants n'ayant pas l'âge minimum légal pour travailler dans des exploitations agricoles non familiales. Si l'âge minimum fixé dans la législation nationale est supérieur à la norme, c'est la législation nationale qui prévaut. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des enfants de 12 ans et plus effectuant un travail sûr pendant moins de 14 heures par semaine, qui ne nuit pas à leur santé et à leur développement, et qui n'interfère pas avec l'école. • Des activités agricoles adaptées à l'âge des enfants dans la petite ferme familiale, qui n'interfèrent pas avec l'école et qui sont supervisées par un adulte.

L'organigramme suivant présente les étapes clés de la réalisation d'une évaluation des risques : se préparer, réaliser l'évaluation pour identifier les risques et coordonner les résultats dans le plan de gestion afin que vous puissiez prendre des mesures d'atténuation ou de remédiation.

Figure 2. Organigramme du processus d'évaluation des risques



Vérifiez les exigences qui s'appliquent à vous.

Il existe deux types d'évaluation des risques en matière de l'évaluation du devoir de vigilance : l'évaluation de base et l'évaluation approfondie des risques agricoles.

Année 0 : Evaluation de base des risques agricoles

Tous les détenteurs de certificat doivent effectuer une évaluation de base des risques agricoles au cours de l'année 0 de la certification, car cela leur permet d'identifier et d'atténuer les risques liés au travail des enfants avant leur audit de certification. Cela est effectué une fois tous les trois ans.

Première année : Evaluation approfondie des risques agricoles

Les détenteurs de certificat dans des pays ou des cultures agricoles qui sont classés comme présentant un risque moyen ou élevé de travail des enfants doivent procéder à une évaluation approfondie des risques au cours de la première année de certification. Cela est effectué une fois tous les trois ans.

Les mesures d'atténuation s'appliquent à chaque réponse à chaque question sur le travail des enfants

Il existe des mesures d'atténuation correspondantes pour chaque question relative au travail des enfants, tant dans l'évaluation de base que dans l'évaluation approfondie des risques agricoles. Répondre "non" à une question sur les risques ne signifie pas que vous n'avez pas besoin de mesures d'atténuation. Au contraire, vous aurez des mesures d'atténuation conçues pour vous aider à maintenir votre situation à faible risque.

Voir : Annexe 3. [Outil d'évaluation des risques agricoles](#)



Les point-clés à retenir :

Pour chaque question sur le risque dans l'outil d'évaluation des risques de base, il y a une action d'atténuation correspondante, qui est conçue pour vous aider à éviter que le risque ne devienne un cas réel de travail des enfants.

Préparation de l'évaluation des risques

L'année au cours de laquelle vous effectuez votre évaluation des risques, ainsi que le type d'évaluation des risques, aura une incidence sur votre planification et votre préparation. Il est utile de garder ces différents défis à l'esprit lorsque vous vous préparez à effectuer une évaluation des risques.

- Effectuer une évaluation de base des risques en année 0, alors que vous êtes encore en train de mettre en place tous les outils d'évaluation et de résolution, sera très différent que lorsque vous répétez cette évaluation de base en année 3, car d'ici là, vous aurez accès à plus d'informations pour répondre aux questions.
- L'évaluation approfondie de la première année sera également différente de la première évaluation de base de la deuxième année, car vous aurez accès à plus d'informations. Mais elle sera également différente parce qu'elle exigera une plus grande mobilisation de votre organisation pour répondre aux questions plus détaillées et plus "approfondies".

Vous trouverez ci-dessous un ensemble de lignes directrices sur les bonnes pratiques pour vous aider à vous préparer à effectuer une évaluation des risques.

LIGNES DIRECTRICES SUR LES BONNES PRATIQUES :

Préparation à l'évaluation des risques liés au travail des enfants



Atténuation des risques (5.1.2)

Déterminer qui est responsable et redevable de l'évaluation des risques

La Direction est responsable et le comité d'évaluation et de résolution est chargé de mener des évaluations des risques et de mettre en œuvre des mesures d'atténuation

Identifier le membre du comité chargé de répondre aux questions sur le travail des enfants. Réfléchir à ce que ce rôle implique : pour l'évaluation de base, cela signifie trouver l'information et/ou travailler avec d'autres pour trouver l'information ; pour l'évaluation approfondie, cela pourrait également impliquer la coordination d'une équipe plus large.

Comment sélectionner les responsables de l'évaluation des risques

Lors du choix de la personne chargée de coordonner l'évaluation des risques ou de mener les recherches, il peut être utile de tenir compte des éléments suivants :

- *La connaissance* : Tenir compte de l'expérience de la personne dans les exploitations agricoles locales et de sa connaissance du travail des enfants
- *Les relations* : Examinez leurs liens avec la gestion de groupe/exploitation agricole, les agriculteurs et les acteurs locaux
- *Le genre* : Obtenez le soutien de la personne/commission chargée des questions de genre et des groupes de femmes afin de garantir la représentativité de vos informations et d'élargir votre source potentielle de contacts
- *Suivi* : examiner qui peut également apporter son soutien à la mise en œuvre des mesures d'atténuation
- *Formation* : Est-il nécessaire d'offrir une formation aux personnes impliquées dans le travail des enfants ou dans tout autre aspect du processus d'évaluation ?

Identifiez les informations dont vous avez besoin et comment les trouver

Pour répondre aux questions de base sur l'évaluation des risques liés au travail des enfants, vous avez besoin d'informations sur

- Comment les exploitations agricoles valident-elles l'âge des travailleurs lors de leur embauche ?
- S'il existe une liste de tâches dangereuses interdites aux enfants ?
- S'il y a une école et si oui, à quelle distance se trouve-t-elle ?
- S'il est habituel pour les moins de 18 ans de travailler dans une ou plusieurs exploitations agricoles ?

Les principales sources d'information sont les suivantes :

- Documentation sur la gestion du groupe/de l'exploitation (politiques, procédures, registre des travailleurs, cartographie de la région)
- les acteurs locaux (enseignants, agriculteurs, agronomes, responsables communautaires, groupes de femmes, autorités locales)
- Auto-évaluation (1.4.4. à partir de l'année 0)
- Évaluation de la capacité de gestion (1.1.1 à partir de l'année 0, uniquement pour la gestion de groupe)
- Plan de gestion (1.3.2. à partir de l'année 0)
- Données de suivi (à partir de la première année)
- Rapports d'inspection interne (1.4.1. à partir de l'année 1)

Identifiez la manière dont vous allez documenter et stocker les données

Lorsque vous recueillez des informations sur les questions d'évaluation des risques liés au travail des enfants, prenez des notes et documentez la manière dont vous êtes arrivé à votre réponse. L'auditeur peut demander ces documents.

Dans la mesure du possible, essayez de trouver différentes sources pour vérifier vos conclusions, par exemple, une combinaison de documents officiels, d'entretiens et d'observations.

Stocker les données en toute sécurité et dans le respect des règles de confidentialité et de protection des données

Ne partagez jamais publiquement des informations sur des cas spécifiques de travail des enfants.

Utiliser le tableau pour des suggestions de bonnes pratiques sur la manière de trouver des informations pour répondre aux questions sur le travail des enfants dans l'évaluation de base des exploitations agricoles.

Figure 3. Questions de base sur le travail des enfants dans l'évaluation des risques agricoles

LIGNES DIRECTRICES SUR LES BONNES PRATIQUES :

Répondre aux questions sur les risques liés au travail des enfants

Atténuation des risques (5.1.2)

Vérification de l'âge

Vérifier auprès de la Direction si elle dispose d'une politique ou d'une procédure de vérification de l'âge

La vérification des contrôles porte sur les documents d'identité, les dossiers scolaires ou médicaux
Vérifier comment la direction communique cette politique ou cette procédure, par exemple au moyen d'affiches, de formations, etc.

Vérifier les rapports d'inspection interne pour voir si l'âge de naissance des travailleurs est enregistré

Vérifier les données du suivi

Consulter les acteurs locaux (par exemple, agronomes, agriculteurs, enseignants)

Non-fréquentation scolaire

Consulter la carte du groupe pour savoir s'il y a une école à proximité

Identifier les exploitations agricoles où la distance de l'école pourrait empêcher les enfants de fréquenter l'école

Vérifier les données du suivi



Consulter les parties prenantes locales (par exemple, l'enseignant, le directeur d'école, l'autorité locale, les organisations communautaires, le groupe de femmes)

Tâches dangereuses

Vérifiez auprès de la direction s'il existe une liste de tâches dangereuses interdites aux jeunes travailleurs

Vérifiez comment ils communiquent cette liste aux exploitations agricoles

Vérifier les données du suivi

Consulter les acteurs locaux (par exemple, centre de santé, groupe de femmes)

Risque de travail des moins de 18 ans dans les exploitations agricoles

Vérifier auprès de la direction que les exploitations agricoles sont informées de la différence entre le travail des enfants et le travail autorisé

Vérifier les données du suivi

Vérifier le plan de gestion pour connaître les progrès réalisés dans la mise en œuvre des mesures d'atténuation et de remédiation

Consulter les acteurs locaux (agriculteurs, enseignants, représentants syndicaux, responsables communautaires, services sociaux, agronomes, enfants)

Examinez si les causes profondes du travail des enfants pourraient affecter ce domaine.

Travailler avec les parties prenantes

Comme vous pouvez le voir dans le tableau, les acteurs locaux peuvent fournir des informations essentielles pour identifier les risques liés au travail des enfants. En effet, les acteurs locaux sont essentiels à la réussite d'un système d'évaluation et d'intervention.

Les parties prenantes sont des personnes qui peuvent être affectées par les décisions des exploitations agricoles ou qui peuvent influencer et soutenir les mesures prises par les exploitations. Ils peuvent vous aider à comprendre pourquoi un enfant effectue des tâches qui sont interdites dans une ferme particulière, et quelles mesures il convient de prendre pour y remédier. Les parties prenantes peuvent également apporter un soutien pratique en raison du rôle qu'elles jouent, par exemple, en tant qu'enseignants, dans les organisations communautaires ou dans le domaine de la protection de l'enfance.

L'engagement des parties prenantes peut vous aider à faire preuve de devoir de vigilance :

- Connaître et comprendre l'existence du travail des enfants dans vos exploitations agricoles et ses causes profondes au niveau local et régional
- Comprendre comment vous pouvez remédier aux cas réels de travail des enfants
- Gérer le risque avec des ressources limitées en obtenant le soutien et les connaissances des autres

Cartographie des parties prenantes

Pour mieux identifier les différentes parties prenantes, vous utiliserez un processus connu sous le nom de "cartographie des parties prenantes". Il s'agit d'un processus par lequel vous répertoriez les personnes et les organisations associées à l'exploitation (travailleurs, agronome), à la zone locale (chefs de communauté, autorité locale) et au pays dans son ensemble (gouvernement, ONG). Assurez-vous que les parties prenantes que vous identifiez sont des personnes qui seront en mesure de vous fournir des informations légitimes et fiables.

Compléter l'exercice de cartographie des parties prenantes dans le cahier de travail

L'objectif est d'identifier les personnes qui peuvent vous aider à lutter contre le travail des enfants dans votre ou vos exploitations. Déterminer qui dispose d'informations sur les différents aspects du travail des enfants et ses causes profondes et qui peut vous aider à gérer les risques liés au travail des enfants. Par exemple, les enseignants peuvent vous dire ce qui empêche les enfants d'aller à l'école, tandis que les organisations locales de protection de l'enfance peuvent soutenir vos activités de réhabilitation pour les victimes du travail des enfants.

En utilisant l'exercice de cartographie, identifiez les parties prenantes qui peuvent aider à répondre à des questions spécifiques dans l'évaluation. Elles peuvent fournir des informations que vous n'avez pas, ou compléter et vérifier ce que vous savez.


Figure 4. Exercice d'évaluation des risques par les parties prenantes

Risque en question	Informations nécessaires	Partie prenante	Comment consulter
Vérification de l'âge			
Tâches dangereuses			
Non-fréquentation scolaire			
Risque de travail des moins de 18 ans dans les exploitations agricoles			

Comment interagir avec les parties prenantes

Voici quelques lignes directrices essentielles pour interagir en toute sécurité avec les parties prenantes et établir une relation durable.

Réfléchir à la meilleure façon de consulter chaque partie prenante, par exemple lors de réunions officielles, d'appels téléphoniques, de réunions communautaires, de discussions de groupes de réflexion, de centres de santé villageois, d'écoles, de services de vulgarisation agricole, etc.

LIGNES DIRECTRICES SUR LES BONNES PRATIQUES : Interagir avec les parties prenantes

Assurez-vous que votre réunion est inclusive et représentative
<p>Inclure les groupes qui peuvent être marginalisés (par exemple, les migrants, les minorités) et veiller à ce que les questions soient culturellement appropriées</p> <p>Assurez-vous que vous posez des questions à la fois aux femmes et aux hommes, aux garçons et aux filles</p> <p>Prévoir des espaces sûrs pour les filles et les femmes, où elles peuvent parler librement de questions sensibles</p> <p>Veiller à ce que les parties prenantes soient légitimes et dignes de confiance</p>
Veiller à ce que l'engagement des parties prenantes soit volontaire :
<ul style="list-style-type: none"> • Recevoir les autorisations nécessaires du gouvernement ou des dirigeants communautaires • Demander aux parties prenantes leur consentement pour s'engager • S'accorder sur des données et informations personnelles qui peuvent être utilisées • S'assurer que tout le monde est clair sur l'objectif de l'engagement
Si vous interrogez des enfants ou si vous êtes en contact direct avec des enfants
Suivez les lignes directrices de l'annexe A (travail avec les enfants) et demandez le soutien expert des travailleurs sociaux, des ONG ou d'autres personnes travaillant avec les enfants.

Cela vous permettra de donner la priorité à la sécurité des enfants et d'utiliser des outils adaptés aux enfants pour la consultation.

Suivi avec les parties prenantes que vous avez interrogées

Il est bon de faire un suivi auprès des parties prenantes pour leur faire savoir comment leurs informations ont été utilisées et quelles mesures vous prenez.

Si vous avez eu des contacts avec des enfants, votre suivi doit être adapté aux enfants.

Rendre compte des résultats de l'évaluation des risques et des mesures d'atténuation que vous prenez. Les mêmes parties prenantes pourraient jouer un rôle clé dans le soutien à la mise en œuvre de ces actions.

Les point-clés à retenir :

Il est important que vous preniez en considération, au cas par cas, s'il est plus approprié d'interagir directement avec un enfant ou si c'est mieux d'interagir avec ceux qui peuvent parler en leur nom, tels que les parents, les tuteurs ou les défenseurs des droits de l'enfant. Si vous décidez qu'il est mieux d'interagir directement avec un enfant, utilisez les orientations disponibles à l'Annexe A du guide, qui fournit des indications sur la manière de le faire en toute sécurité.

Voir : Annexe 1 : Orientations sur la manière de travailler avec les enfants

Comprendre vos risques juridiques et locaux

Le contexte opérationnel d'une exploitation peut augmenter ou diminuer le risque de travail des enfants. Les risques peuvent augmenter si la législation nationale n'est pas conforme au droit international ou aux normes de Rainforest Alliance sur le travail des enfants. Par exemple, si l'âge minimum pour travailler est inférieur à la norme internationale, les agriculteurs locaux peuvent employer des enfants dans le cadre du travail des enfants même s'ils respectent la législation nationale.

Utilisez l'exercice juridique du cahier de travail pour comparer la législation de votre pays au droit international en la matière.

Les risques de travail des enfants sont également influencés par une combinaison de facteurs sociaux, politiques et économiques dans la région qui poussent ou attirent les enfants sur le marché du travail. Par exemple, si le prix des récoltes augmente, les familles peuvent vouloir que les enfants travaillent pour gagner le bénéfice supplémentaire disponible.

Module d'examen 1. Qu'est-ce que le travail des enfants, pour évaluer les facteurs susceptibles d'accroître les risques dans votre région.

Comprendre ces questions juridiques et locales avant de commencer votre évaluation des risques peut vous aider à vous préparer à répondre efficacement à vos questions.

L'analyse du contexte juridique et local peut vous aider à mieux comprendre les risques. Par exemple, si votre évaluation des causes profondes locales identifie un grand nombre de travailleurs migrants étrangers dans les exploitations agricoles, vous voudrez vérifier que la législation nationale garantit aux migrants les mêmes conditions de travail qu'aux autres travailleurs. Si ce n'est pas le cas, il se peut que les enfants migrants ne fréquentent pas l'école et que les parents perçoivent des salaires très bas.

Questions à se poser si votre exploitation/groupe compte des travailleurs migrants :

- La législation nationale garantit-elle aux travailleurs migrants les mêmes droits et conditions de travail qu'aux autres travailleurs ?

De même, si votre analyse du contexte local identifie une convention collective pour vos ouvriers agricoles, vous pouvez vérifier qu'elle couvre les salaires, les avantages et les conditions de travail des travailleurs migrants et des jeunes travailleurs.

Questions à considérer s'il existe une convention collective dans votre exploitation/groupe :

- La convention collective couvre-t-elle les enfants et garantit-elle aux jeunes travailleurs les mêmes droits et conditions de travail qu'aux autres travailleurs ?

Si vous ne savez pas où trouver des informations sur vos lois nationales, adressez-vous à RA, et/ou à l'UNICEF, à l'OIT et au ministère du travail et des affaires sociales, qui pourront vous conseiller sur le cadre législatif applicable aux enfants travaillant dans l'agriculture dans votre pays et votre région.

Les point-clés à retenir :

Lorsque la loi nationale est plus stricte que les conventions de l'OIT sur le travail des enfants, RA vous demande de suivre la loi nationale ;
Lorsque le droit national est moins strict que les conventions de l'OIT, RA vous demande de suivre les conventions de l'OIT.

Exemples de questions sur les risques et de mesures d'atténuation

Le guide des risques figurant dans le manuel fournit à la direction de l'exploitation agricole une liste de questions supplémentaires sur les risques afin de l'aider à identifier les risques liés au travail des enfants. Chaque question comporte des conseils expliquant pourquoi le problème pourrait constituer un risque de travail des enfants. Elle comporte également un ensemble de mesures d'atténuation correspondantes.

Cette ressource peut être utilisée pour aider le comité d'évaluation et de résolution à identifier et à comprendre les risques potentiels, y compris et en plus de ceux de l'évaluation de base des risques agricoles.

Un grand nombre des mesures d'atténuation figurant dans les lignes directrices sur les risques peuvent également faire partie d'un plan de remédiation efficace, conçu pour éviter que le travail des enfants ne se reproduise.

Consultez le cahier de travail pour utiliser les questions du guide sur les risques et les mesures d'atténuation.

Quatre thèmes sont abordés dans le guide des risques :

Travail des mineurs : Lorsque les enfants travaillent ou effectuent des tâches alors qu'ils n'ont pas l'âge minimum légal pour travailler.

Les enfants âgés de 13 à 15 ans (ou de 12 à 14 ans dans certains pays en voie de développement) sont autorisés à effectuer des travaux légers pendant 14 heures par semaine au maximum au cours du trimestre scolaire, et ces travaux doivent être supervisés et ne pas interférer avec l'école. Les enfants de moins de 13 ans (ou 12 ans dans certains pays en voie de développement) ne sont pas autorisés à travailler, sauf s'il s'agit de l'exploitation de leurs propres parents, s'il s'agit de travaux légers et supervisés et s'ils ne nuisent pas à l'éducation de l'enfant. Parfois, le travail familial ou les travaux légers peuvent devenir du travail d'enfant parce que l'enfant ne peut pas aller à l'école, travaille trop longtemps et accomplit des tâches qui ne sont pas sûres ou adaptées à son âge.

Travail dangereux : Lorsque les enfants effectuent des tâches qui ont été interdites parce qu'elles sont potentiellement dangereuses pour eux.

Les enfants de moins de 18 ans ne sont pas autorisés à effectuer des travaux ou des tâches dangereuses car ils peuvent nuire à leur développement physique, mental et social. Les travaux

dangereux peuvent comprendre des travaux dangereux, à chaud, non hygiéniques, en hauteur, sous terre, impliquant de longues heures de travail ou de lourdes charges, ou le travail de nuit, ou encore des outils dangereux, etc. Souvent, les gens ne sont pas informés des tâches qui sont interdites aux enfants et, par conséquent, les jeunes travailleurs peuvent effectuer des travaux dangereux.

Accès à l'éducation : Lorsque les enfants manquent l'école parce qu'ils doivent travailler.

Dans de nombreuses communautés rurales, les enfants abandonnent l'école avant le cycle d'enseignement obligatoire parce que les familles ne peuvent pas payer les frais de scolarité, ou parce que l'école secondaire est trop éloignée, ou encore parce que l'enfant doit travailler. Si un enfant quitte l'école prématurément, il n'a probablement pas encore atteint l'âge minimum d'admission à l'emploi, car celui-ci correspond généralement à la fin de la scolarité obligatoire. Cela augmente le risque qu'il soit obligé de travailler. En outre, les enfants qui travaillent trop dur pendant qu'ils sont à l'école peuvent être trop fatigués pour étudier ou peuvent abandonner l'école parce qu'ils doivent manquer trop de cours. Le fait de manquer l'école nuit au développement à long terme des enfants.

Évaluer la vulnérabilité des travailleurs dans vos exploitations agricoles, notamment face au travail des enfants (les pires formes de travail) : Questions susceptibles de rendre les enfants plus vulnérables au (aux pires formes de) travail des enfants

La vulnérabilité des enfants est liée à diverses causes, telles que le contexte socio-économique (par exemple, la pauvreté, l'analphabétisme des parents, les prix des récoltes (à la hausse et à la baisse)), le fait qu'ils soient victimes de discrimination (par exemple, les migrants) ou la manière dont leur travail autorisé est géré (par exemple, la famille ou les travaux légers). Par exemple, les enfants des ménages les plus pauvres sont plus susceptibles de travailler afin de compléter le revenu du ménage ou parce que le travail des adultes est trop coûteux. Réfléchir à la situation spécifique des enfants dans votre ou vos exploitations agricoles peut vous aider à identifier les enfants qui pourraient être plus exposés au travail des enfants.

Plan de gestion

Exigence principale : Plan de gestion



Le représentant/comité de gestion inclut dans le plan de gestion (1.3.2) à la fois les risques et les mesures d'atténuation identifiés dans l'évaluation des risques

Un plan de gestion doit contenir :

Les risques identifiés dans votre évaluation des risques de base ou approfondie (voir Évaluation des risques agricoles de base / Évaluation des risques agricoles approfondie)

Les mesures d'atténuation correspondantes (Voir évaluation des risques agricoles de base / évaluation approfondie des risques agricoles)

Le plan de remédiation (voir le protocole de remédiation)

Le plan de gestion est un important document de base et de coordination, dans lequel vous consignez vos objectifs et vos actions dans le cadre du processus de devoir de vigilance, et suivez vos progrès.

Lorsque vous effectuez votre évaluation de base des risques agricoles, vous devez consigner vos risques et les mesures d'atténuation dans le plan de gestion. Il est essentiel d'utiliser le plan de gestion pour suivre la mise en œuvre des mesures d'atténuation des risques et pour établir votre plan de remédiation (voir le Module 5, Remédiation).

Vous pouvez utiliser le plan de gestion pour vous aider à coordonner et à suivre toutes les différentes actions que vous devez entreprendre dans certains délais, en attribuant des actions, des personnes responsables, des parties prenantes qui peuvent apporter leur soutien et des dates d'achèvement.

Figure 5. Exemple de plan de gestion, suivi des risques et mesures d'atténuation

Exemple de plan de gestion Atténuation des risques								
Risque	Mesures d'atténuation	Personne responsable	Personne(s) chargée(s) de la mise en œuvre	Les parties prenantes soutiennent	Coûts	Date d'achèvement	Dernière date de contrôle	Suivi des commentaires
Pas de liste de tâches dangereuses	Communiquer la liste des tâches dangereuses aux travailleurs/membres	Membre A de la commission A&A	Membre A de la commission A&A	Leader de la communauté des femmes, représentante syndicale, agriculteurs	xx	Année 0 01..Jan. 2021	01..June. 2020	Achevé le 01. mars. 2020
		A&A = évaluation et résolution						

En outre, si vous le jugez utile, vous pouvez inclure dans votre plan de gestion une section permettant de coordonner et de suivre toutes les actions que vous devez entreprendre pour mener à bien le devoir de vigilance en matière de travail des enfants. Vous pouvez utiliser les exigences de base et les améliorations obligatoires ainsi que les guides de bonnes pratiques pour vous assurer que vous atteignez votre objectif de certification.

Figure 6. Exemple de plan de gestion, suivi des activités globales

Exemple de plan de gestion Global								
Type	Action	Qui est responsable	Qui met en œuvre	Partie prenante	Coût	Achèvement par	Dernier moniteur	Suivi des commentaires
Exigences de base	Formation des cadres sur le travail des enfants	Membre A de la commission A&A	Formateur communautaire	Leader de la communauté des femmes	xx	Année 0 01.jan. 2021	01.juin. 2020	Formation de tous les cadres terminée 01. mars. 2020
Amélioration obligatoire	Evaluation approfondie des risques (RA)	Membre A de la commission A&A	Membre B de la commission A&A et équipe	Voir le plan de l'AR	xx	Année 1 Fin 2021	01.juin. 2020	En cours

Utilisez les sections du cahier de travail consacrées aux exemples de plans de gestion pour élaborer votre propre plan.

Pour voir le plan de remédiation, consultez le manuel ou le protocole de remédiation